

*Taxe d'accise—Loi**[Traduction]*

M. Benjamin: Pourquoi avez-vous mentionné les affiches?

M. Young (Gloucester): J'ai dit que le ministre des Finances (M. Wilson) avait mentionné les affiches, je ne les ai pas mentionnées. Il nous a dit que nous devrions mettre des affiches pour déterminer si les taxes étaient visibles ou pas. Mais il reste que, tant qu'une taxe sera cachée aux consommateurs, nous connaissons des problèmes beaucoup plus graves que ce que nous pouvons concevoir.

Je le répète, nous ouvrons la porte aux abus de la part du gouvernement. Si nous continuons à enregistrer les déficits que nous savons en raison de la politique des hauts taux d'intérêt, si les frais de service de la dette nationale sont égaux au déficit prévu pour l'année, le gouvernement peut être très tenté de se servir de sa taxe cachée, au départ fixée à 9 p. 100, pour soutirer plus d'argent aux contribuables.

Compte tenu de la tendance manifestée par le gouvernement actuel à rompre ses promesses les unes après les autres, qui pourrait encore douter que lorsque les pressions seront trop fortes, il sera facile pour le gouvernement de remplacer le 9 des affiches par un 10?

J'espère que les ministériels se rendent compte que tous les problèmes actuels du gouvernement proviennent fondamentalement du peu de confiance qu'il inspire à la population. Le gouvernement n'est peut-être pas capable d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés de bonne foi parce que la situation change, la réalité évolue, les conditions économiques changent. Des facteurs internationaux entrent en jeu et les taux d'intérêt subissent l'influence des pressions extérieures. Beaucoup de choses peuvent se produire. Les Canadiens ont un faible pour l'équité.

Ils comprennent ce genre de choses. Cependant, le gouvernement prêche le même principe fondamental depuis plusieurs années, et il l'a même imprimé dans ses propres documents budgétaires, soit que les taxes et les impôts devraient être visibles. Pourtant, sans aucune autre raison que la peur de perdre du capital politique, il fait de cette taxe une taxe occulte. À mon avis, les Canadiens n'accepteront pas cela.

On nous demande ce soir, juste avant que la Chambre des communes interrompe ses travaux pour les vacances d'été, d'adopter une série de modifications à la Loi sur la taxe d'accise qui accroîtront le fardeau fiscal des Canadiens.

Aucun député de mon parti n'appuiera cette mesure législative. J'espère que les Canadiens penseront au programme caché du gouvernement conservateur en ce qui concerne la taxe de 9 p. 100 sur les produits et services, et se rendront compte que la promesse d'une taxe qui restera à 9 p. 100 et qui n'aura aucune incidence sur les recettes ne sera qu'une promesse de plus à violer.

M. MacDonald (Rosedale): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter le premier rapport de notre comité qui a été adopté à l'unanimité ce soir.

Le président suppléant (M. Crosby): Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter le rapport?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

COMITÉS DE LA CHAMBRE

ENVIRONNEMENT—PRÉSENTATION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. David MacDonald (Rosedale): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du Comité permanent de l'Environnement sur le projet de loi C-22, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET LA LOI SUR L'ACCISE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Loisel: Que le projet de loi C-20, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif.

M. George S. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le Président, le projet de loi C-20 fera augmenter les taxes sur presque tout. Cette mesure législative, à laquelle le gouvernement vient d'appliquer la clôture, touchera chaque famille canadienne. Elle fera augmenter les taxes que doit payer chaque Canadien.